

# L'évolution des divers types d'homicides au Québec de 1954 à 1989

Sylvie Grenier

Volume 26, Number 2, 1993

La criminologie comparée. Hommage à Denis Szabo

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017339ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017339ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

## ISSN

0316-0041 (print)

1492-1367 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Grenier, S. (1993). L'évolution des divers types d'homicides au Québec de 1954 à 1989. *Criminologie*, 26(2), 63–83. <https://doi.org/10.7202/017339ar>

## Article abstract

In this article, the author describes the evolution of diverse types of homicides committed in Quebec from 1954 to 1989. The four main categories dealt with are : the settling of accounts, quarrelsome and vindictive homicides, homicides associated with another crime, and familial and passion homicides.

The author shows that each of these forms of homicide have a particular evolution. The percentage of settlings of accounts greatly increased between 1968 and 1976 and differs from other categories in that it involves a series of homicides linked with gang wars (Cordeau, 1991). Quarrelsome and vindictive homicides triple between 1968 and 1975, whereas familial and passion homicides only doubled during this period. With regard to homicides associated with another crime, contrary to the other categories of homicides and violent crime, it stabilized from 1968 on, but knew a relatively large increase between 1954 and 1968.

Finally, the author mentions that these changes bear little resemblance from one category to the other, involving considerable variations through the years in each of these categories of homicides.

---

L'ÉVOLUTION DES DIVERS TYPES D'HOMICIDES  
AU QUÉBEC DE 1954 À 1989<sup>1</sup>  
Sylvie Grenier<sup>2</sup>

---

*In this article, the author describes the evolution of diverse types of homicides committed in Quebec from 1954 to 1989. The four main categories dealt with are : the settling of accounts, quarrelsome and vindictive homicides, homicides associated with another crime, and familial and passion homicides.*

*The author shows that each of these forms of homicide have a particular evolution. The percentage of settlings of accounts greatly increased between 1968 and 1976 and differs from other categories in that it involves a series of homicides linked with gang wars (Cordeau, 1991). Quarrelsome and vindictive homicides triple between 1968 and 1975, whereas familial and passion homicides only doubled during this period. With regard to homicides associated with another crime, contrary to the other categories of homicides and violent crime, it stabilized from 1968 on, but knew a relatively large increase between 1954 and 1968.*

*Finally, the author mentions that these changes bear little resemblance from one category to the other, involving considerable variations through the years in each of these categories of homicides.*

## INTRODUCTION

Le Québec, tout comme presque partout ailleurs en occident, a connu une augmentation considérable de ses taux d'homicides entre le milieu des années 1960 et 1970. Outre cette augmentation massive (entre 1968 et 1976), l'évolution de l'ensemble des homicides commis au Québec entre 1954 à 1989 indique deux autres mouvements importants ; un premier entre 1954 et 1967 où le taux d'homicides par 100 000 habitants est bas, mais légèrement à la hausse un second, de 1977 à 1989, où le taux est beaucoup plus élevé, mais stable (voir la figure 1). Dans cet article, nous n'élaboreons pas sur l'évolution de l'ensemble des homicides ; nous décrirons plutôt

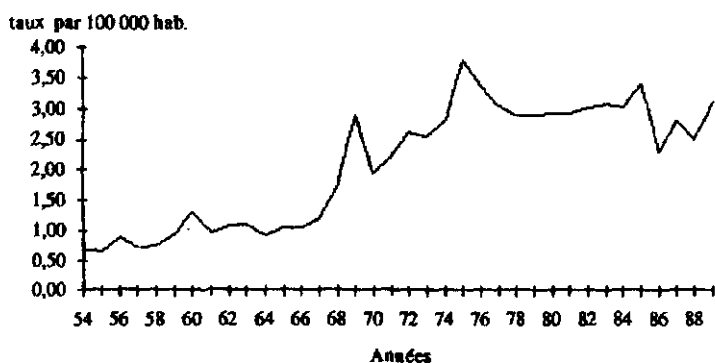
---

1. Cet article reprend les points essentiels d'un mémoire de maîtrise intitulé « L'évolution des catégories d'homicides au Québec, de 1954 à 1989 » (déposé en janv. 1993), lequel a été réalisé grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. L'auteur tient d'ailleurs à remercier M. Maurice Cusson, Ph. D. pour ses précieux conseils, lors de la rédaction de l'article et du mémoire.

2. Auxiliaire de recherche, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.

Figure 1

*L'évolution des homicides au Québec, de 1954 à 1989*



l'évolution des différentes catégories d'homicides commis au Québec de 1954 à 1989. Nous croyons qu'une bonne description de l'évolution des différentes catégories facilitera par la suite l'interprétation des diverses fluctuations de l'ensemble des homicides.

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'homicide est un phénomène hétérogène, c'est-à-dire qu'il ne désigne pas qu'un seul délit, mais plusieurs types de crimes (Block, 1985a, Boudouris, 1974; Cusson, 1991; Durkheim, 1897). Chacun de ces crimes a des caractéristiques différentes et est affecté différemment par les variations sociales et démographiques (Block, 1985a et 1985b; Cusson, 1991; Nettler, 1982). Par conséquent, chaque type d'homicides suit sa propre évolution (Block, 1985a et 1985b).

Block le démontre avec les homicides commis à Chicago entre 1965 et 1981. En effet, elle mentionne que les homicides qui débutent par un vol qualifié évoluent différemment de ceux provoqués par des voies de fait. Elle ajoute que les homicides commis lors de vols qualifiés progressent différemment selon qu'ils sont commis avec ou sans arme à feu.

Il en existe plusieurs formes de classification des homicides. Certains auteurs subdivisent les homicides en fonction du délit auquel ils sont associés (Block, 1976; Block, 1985; Cook, 1981), alors que d'autres procèdent en fonction de la relation entre la victime et le meurtrier (Daly et Wilson, 1988; Riedel *et al.*, 1985; Statistique Canada, 1989; Williams et Flewelling, 1988) ou en fonction du mobile. La classification choisie dans cette étude s'apparente à celle utilisée naturellement par les médias, nous la

considérons alors comme étant intuitive. Elle repose sur deux paramètres : (1) la relation entre la victime et le meurtrier, et (2) les circonstances entourant le délit. Cette classification comporte les six catégories suivantes : les homicides familiaux et passionnels, les homicides querelleurs et vindicatifs, les règlements de comptes, les homicides associés à un autre délit, les homicides « autres » et les homicides indéterminés.

## DÉFINITION DE L'HOMICIDE ET DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES

Dans la présente recherche, nous considérons qu'un homicide est commis quand la police porte une accusation de meurtre, d'homicide coupable, d'homicide involontaire coupable ou d'infanticide. Toutefois sont exclus tous les homicides commis par négligence criminelle. De plus, nous comptons un homicide par victime.

À propos des catégories d'homicides, nous entendons par *homicides familiaux et passionnels* tous les homicides qui impliquent des individus ayant un lien familial, amoureux ou matrimonial. C'est la relation intime entre les protagonistes qui caractérise ce type d'homicides.

*Les homicides querelleurs et vindicatifs* sont généralement ceux qui impliquent des gens qui se connaissent, sans toutefois être unis par un lien familial ou amoureux. L'homicide est généralement le fruit de la colère provoquée par une insulte ou à la suite d'une querelle. S'ajoutent à cette catégorie les homicides commis par vengeance.

*Les règlements de comptes*, qui pourraient être assimilés à des homicides querelleurs, s'inscrivent dans une catégorie à part, en raison de la connotation criminelle liée au conflit. S'inscrivent alors dans cette catégorie les homicides qui résultent d'un conflit engendré par des activités criminelles. De plus, nous y avons inclus tous les homicides pour lesquels la victime appartenait de façon certaine au milieu criminel et que nous étions incapables de classer, faute d'information.

*Les homicides associés à un autre délit* englobent tous les homicides commis durant l'accomplissement d'un autre délit par le meurtrier. Ici, le type de délit associé à l'homicide n'a pas une importance particulière. Ce qui importe, c'est que l'homicide ne soit pas au départ une fin en soi ; l'objectif premier du meurtrier n'est pas l'homicide, mais le vol, le viol, la fuite, etc.

*Les homicides « autres »* sont des homicides dont les circonstances sont clairement définies, mais qui n'entrent pas dans l'une des autres catégories précédemment mentionnées. À ce titre, citons entre autres les pactes de suicides, les meurtres politiques, les homicides gratuits et les homicides commis lors d'avortement (décès de la mère).

*Les homicides indéterminés* représentent tous les homicides pour lesquels l'information était manquante (circonstances du meurtre, lien entre les protagonistes) et donc qui n'ont pu s'inscrire dans l'une des catégories précédentes.

Ajoutons enfin qu'il a été convenu que le lien de parenté ou amoureux entre les protagonistes avait prédominance sur quelque autre motif. Ainsi, dans les cas où un enfant tue son père pour le voler, le lien familial prédomine sur le vol. Cet homicide est alors classé dans la catégorie des homicides familiaux et passionnels.

## MÉTHODOLOGIE

L'objectif principal de cette étude étant de décrire l'évolution de chacune des catégories d'homicide, il fallait, dans un premier temps, construire les séries chronologiques se rattachant à chacune d'elles. Toutefois, aucune statistique sur les différents types d'homicide n'était disponible en tant que telle, sur une longue période. Statistique Canada ne publie ce genre de données que depuis 1976, et les quelques auteurs (Charland, 1976; Parent, s.d.) ayant abordé le sujet ne l'ont fait que pour des années fragmentaires. De plus, dans tous les cas, les catégories utilisées ne correspondaient pas tout à fait aux nôtres. Par conséquent, aucune de ces données ne pouvait nous être utile. Il nous a donc fallu classer l'ensemble des homicides commis au Québec de 1954 à 1989.

La classification des homicides a alors été effectuée à partir d'*Allô Police*, hebdomadaire spécialisé dans l'homicide, dont la validité fut démontrée par Cordeau (1990)<sup>3</sup>. *Allô Police* a été fondé en février 1953 et, depuis lors, couvre tous les homicides qui se produisent dans la province de Québec. Il en donne une description assez complète et suit le déroulement de l'enquête. *Allô Police* était donc le seul répertoire à notre disposition réunissant toute l'information nécessaire (liste de tous les homicides commis durant la période étudiée, date et description des événements, suivie de l'enquête policière, information sur la victime et sur le meurtrier).

### Le repérage des homicides

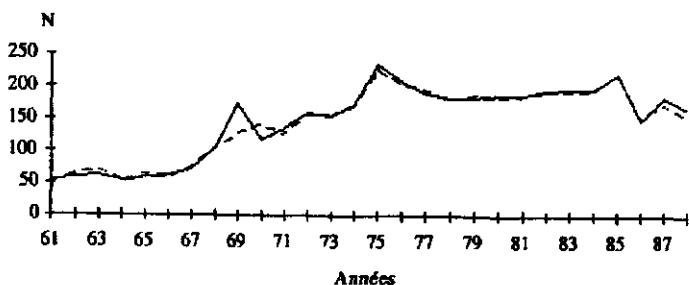
L'une des parties la plus importante de la classification était le repérage des cas. Nous devons nous assurer d'avoir la liste complète de tous les homicides commis au Québec de 1954 à 1989. Ce travail a été accompli en grande partie à l'aide de la *Revue annuelle des meurtres*, rubrique publiée chaque année dans *Allô Police*, qui contient un résumé de tous les homicides commis au cours de l'année précédente. En réalité, environ 10 % des

---

3. Il a comparé les faits relatés dans *Allô Police* avec ceux qui paraissent dans les dossiers policiers.

Figure 2

*L'évolution des homicides commis au Québec, de 1961 à 1988 ;  
compilation de Statistique Canada et d'Allô Police*



homicides manquent à celle-ci. Cordeau (1991) et Charland (1976) en avait tous deux fait mention. Toutefois, les homicides manquants se retrouvent malgré tout dans *Allô Police*. Par conséquent, nous avons dû compléter notre liste en ratissant tous les exemplaires de l'hebdomadaire en question, publiés entre 1954 et 1989 (environ 1900 exemplaires).

En ce qui concerne la classification des homicides, nous l'avons fait à la lumière des résumés de la *Revue annuelle des meurtres* et des articles portant sur chacun des homicides. Soulignons qu'à la moindre ambiguïté quant à la classification d'un homicide, nous avons inclus ce dernier dans la catégorie des homicides indéterminés.

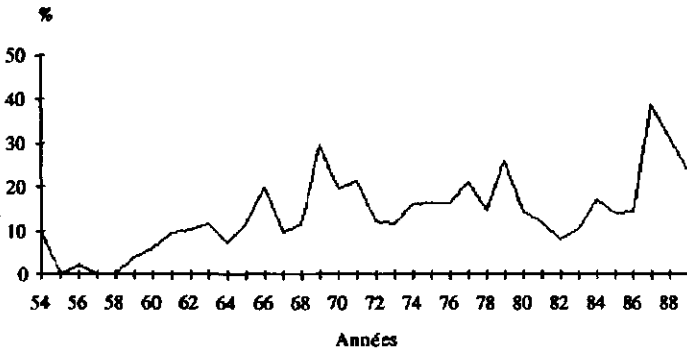
Par la suite, dans le but de valider le nombre total d'homicides repérés, nous avons comparé le total annuel d'homicides recueillis dans *Allô Police* avec le total obtenu par Statistique Canada (1989) (voir figure 2). Notons d'abord, que la corrélation entre les deux courbes est de plus de  $r=0.98$  p.01<sup>4</sup>. Et qu'ensuite, tel qu'illustré par les courbes, les années 1969 et 1970 présentent une différence significative. Cette disparité s'explique par un incendie criminel qui s'est produit le 8 décembre 1969 et qui a fait 40 victimes. Statistique Canada a compilé cet événement dans les statistiques de 1970, tandis que nous l'avons inclus dans celles de 1969<sup>5</sup>. Ainsi, certaines divergences entre les courbes peuvent-elles s'expliquer en partie par

4. Le coefficient de corrélation varie entre 1 et -1. Une corrélation parfaite aurait été de 1, et une corrélation parfaite, mais inverse, aurait été de -1.

5. Cette hypothèse a été confirmée le 30 juillet 1992, par M. John Jackson, chef des programmes des services policiers.

Figure 3

*L'évolution du pourcentage des homicides indéterminés au Québec, de 1954 à 1989*



la méthode différente de compilation statistique. Soulignons que, dans la présente étude, tous les homicides sont compilés dans les statistiques de l'année correspondant au décès de la victime et cela, même si l'homicide est élucidé plusieurs années plus tard.

Finalement, la comparaison des courbes nous amène à conclure que le nombre total d'homicides compilé annuellement dans *Allô Police* est presque identique à celui publié par Statistique Canada. Voilà qui nous amène à considérer nos chiffres comme fiables. En fait, ils représentent le nombre annuel de tous les homicides connus et reconnus comme tels par la police.

### Les homicides indéterminés

La présence d'homicides indéterminés (homicides inclassables en raison du manque d'information) engendre une sous-évaluation du nombre annuel d'homicides compilés dans chacune des catégories. Cette sous-évaluation varie d'une catégorie à l'autre et suppose, du coup, une sous-estimation de l'importance relative des catégories impliquées. De fait, certains types d'homicides, tels les règlements de comptes, risquent de se trouver dans une proportion plus grande dans les homicides indéterminés. La nature de l'homicide et le type d'individus impliqués a une influence certaine sur l'information compilée. De plus, la présence des homicides indéterminés n'est pas sans effet sur l'analyse de nos résultats, puisque ce type d'homicides varie avec le temps (voir l'illustration 3). D'abord, son accroissement entraîne une estimation à la baisse de l'augmentation de certaines catégories d'homicides par ailleurs, le nombre non négligeable

d'homicides indéterminés compilés durant les années 1987 à 1989 nous incite à demeurer vigilant quant à l'interprétation de nos résultats pour ces dernières années.

En vertu de ces distorsions, nous n'avons pas la prétention de dire que les données reflètent l'état réel des homicides commis au Québec; toutefois, nous croyons qu'elles en dressent un bon profil. Les données permettent d'identifier les tendances principales et de donner une bonne approximation de l'évolution de l'importance relative de chacune des catégories.

## L'ÉVOLUTION DES DIVERS TYPES D'HOMICIDES

### **L'évolution des homicides familiaux et passionnels**

À l'exception de deux sommets, le premier en 1956 et le second en 1960, la courbe illustrant l'évolution des victimes d'homicides familiaux et passionnels demeure plutôt stable jusqu'en 1967 (voir figure 4). Par contre, à partir de cette date, en plus d'entregistrer de fortes oscillations d'une année à l'autre, la courbe grimpe jusqu'en 1974, pour ensuite plafonner jusqu'à la fin de la série, sans pour autant cesser ses mouvements alternatifs. À noter que le sommet de 1960 s'explique par une tragédie familiale impliquant une femme et ses onze enfants.

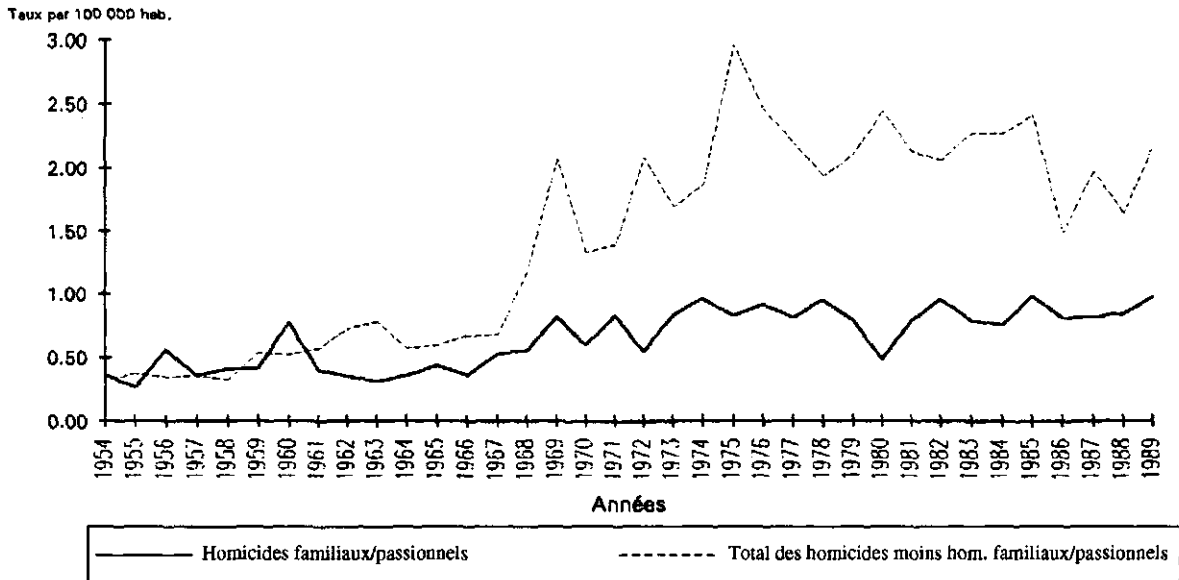
La comparaison de l'évolution des homicides familiaux et passionnels avec celle des autres catégories regroupées d'homicides, démontre que les deux courbes suivent la même tendance générale à la hausse, bien qu'avec une intensité différente (voir figure 4). Ainsi, même si les homicides familiaux et passionnels ont été, dans les années 1950, presque équivalents et même parfois supérieurs à l'ensemble des autres types d'homicides, ils ont perdu de l'importance au fil des décennies. En fait, alors qu'ils demeuraient stables jusqu'en 1966, les autres types d'homicides avaient déjà commencé à augmenter légèrement. De plus, l'accroissement constaté dans les deux courbes entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1970 est nettement inférieur et plus tumultueux dans le cas des homicides familiaux et passionnels (150 % contre 670 %). Le déclin des homicides familiaux et passionnels est d'ailleurs très bien exprimé par la distance grandissante s'établissant entre les deux courbes. En ce qui concerne les années 1976 à 1989, un plateau se dessine sur les deux courbes. Par contre, seule la courbe du total des homicides affiche une légère baisse de 1986 à 1989.

Finalement, même si la catégorie des homicides familiaux et passionnels est la plus répandue, son importance s'est relativisée au cours des années. Cela s'explique par une hausse proportionnellement inférieure à celle des autres catégories d'homicides. À noter que la relative stabilité de cette catégorie d'homicides a aussi été observée aux États-Unis (Zhan,



Figure 4

*L'évolution des homicides familiaux et passionnels et des autres homicides au Québec, de 1954 à 1989*



1989). Elle démontre que les homicides entre intimes sont les moins affectés par les transformations sociales et démographiques qui ont fait grimper les autres crimes.

### **L'évolution des homicides familiaux et passionnels selon l'âge des victimes**

L'évolution des victimes d'homicides familiaux et passionnels en fonction de deux groupes d'âge, les enfants (16 ans et moins) et les adultes (17 ans et plus), démontre que durant les premières années (1954-1968) la victimisation des adultes est presque équivalente à celle des enfants, alors que pour les dernières (1976-1989), elle est largement supérieure (figure 5). Ceci s'explique par le fait que le nombre d'enfants tués est demeuré pratiquement stable au fil des ans, tandis que la victimisation des adultes a augmenté considérablement entre 1967 et 1976, pour ensuite se stabiliser jusqu'à la fin de la série.

### **L'évolution des homicides associés à un autre délit**

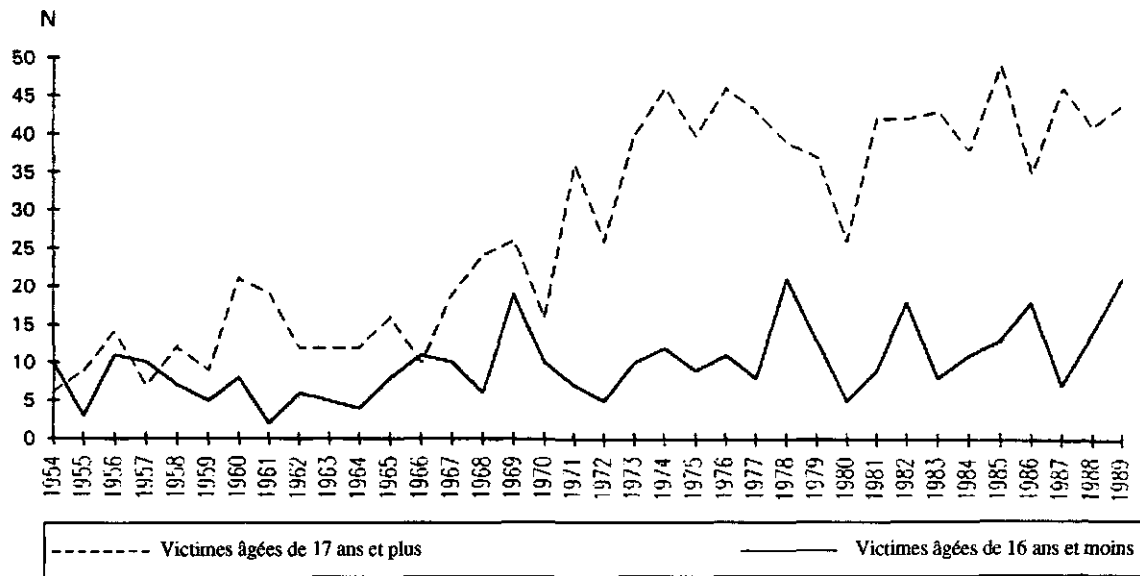
Sur les 4 607 homicides commis au Québec entre 1954 et 1989, 635 (13,8 %) appartiennent à la catégorie des homicides associés à un autre délit, situant celle-ci à l'avant-dernier rang en terme d'importance. En ce qui concerne le contexte dans lequel surviennent les homicides associés à un autre délit, 82,8 % le sont lors de la perpétration d'un vol, 14 % lors d'une agression sexuelle, et 3,15 % de ces homicides surviennent lorsque sont commis d'autres types de délits, tels les délits de fuite.

L'évolution des homicides associés à un autre délit indique un mouvement général à la hausse depuis 1954 (voir figure 6). Cependant, entre 1965 et 1967, un creux se dessine, suivi d'une augmentation importante entre 1967 et 1968. Un léger accroissement persiste jusqu'en 1975, mais la courbe se stabilise ensuite jusqu'à la fin de la série. Les taux de 1985 et 1986 sont exceptionnellement hauts, alors qu'au cours des années suivantes ils chutent en dessous du plateau. Nous devons toutefois nous interroger sur la validité des données concernant ces dernières années, en raison du nombre grandissant d'homicides indéterminés.

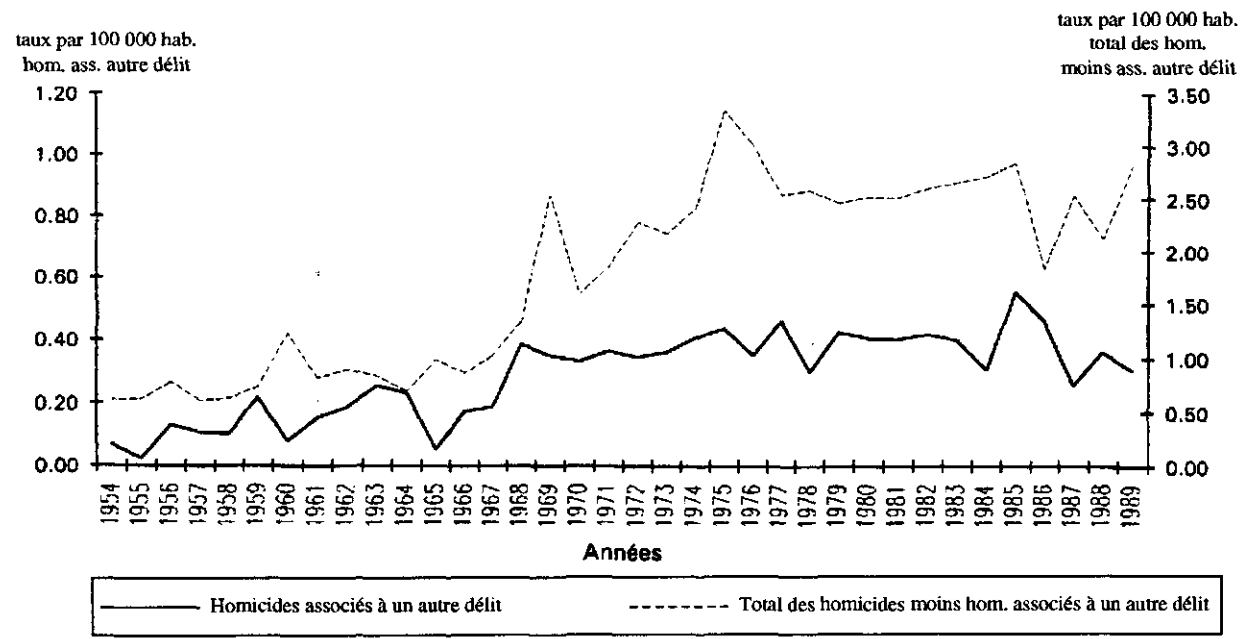
Si l'on compare maintenant les homicides associés à un autre délit avec l'ensemble des autres catégories (voir figure 6), nous constatons que, mise à part la chute entre 1965 et 1967, l'accroissement entre 1954 et 1968 est plus prononcé pour les homicides associés à un autre délit que pour l'ensemble des homicides. En réalité, c'est surtout durant cette période que le phénomène se développe réellement, tandis que, pour les autres homicides, nous parlons plutôt des années 1968 à 1976. Soulignons qu'il est tout de même surprenant que ce genre d'homicides tende à se stabiliser, alors que les autres catégories d'homicides et l'ensemble de la criminalité de violence croissent massivement (Cusson, 1990; Gurr, 1989). Par conséquent, nous pourrions croire qu'un élément catalyseur été présent à partir

Figure 5

*L'évolution des homicides familiaux et passionnels selon l'âge des victimes au Québec, de 1954 à 1989*



**Figure 6**  
*L'évolution des homicides associés à un autre délit et des autres homicides au Québec, de 1954 à 1989*



de 1968 et a eu comme effet de stabiliser les homicides associés à un autre délit. Il serait sans doute intéressant d'analyser plus en profondeur la raison de cette stabilité.

### **L'évolution des règlements de comptes**

Avec un nombre total de 711 victimes, les règlements de comptes représentent 15,4 % des homicides commis au Québec entre 1954 et 1989. Ils se situent au quatrième rang. Les homicides familiaux et passionnels, les homicides indéterminés, ainsi que les homicides querelleurs et vindicatifs les surpassent. Cependant, une perspective plus évolutive permet d'affirmer que cette importance relative a subi une transformation majeure au fil des années. Avant 1969, la proportion de règlements de comptes était très faible (4,9 %), mais leur pourcentage a grimpé à 16,9 % au cours des dernières années (1977 à 1989). Ce changement leur a permis de passer du sixième au troisième rang.

La courbe illustrant l'évolution des règlements de comptes (voir figure 7) comporte deux mouvements ondulatoires que Cordeau (1991) explique de la manière suivante : premièrement, la vague dessinée entre 1972 et 1977 est occasionnée par des agitations dans le milieu criminel montréalais et, deuxièmement, la montée d'homicides s'étendant entre 1980 et 1986 est liée à des conflits entre les groupes de motards criminalisés, phénomène s'étendant à l'ensemble du Québec. Cordeau explique l'augmentation plus prononcée de la première vague non par le fait qu'un plus grand nombre d'individus ont été tués dans une même bagarre, mais par l'enregistrement d'un plus grand nombre de guerres de gang commises de façon concomitante.

Mis à part ces mouvements particuliers, une observation plus générale de la courbe indique que les règlements de comptes étaient un phénomène presque inexistant durant les années 1950 et 1960, mais qu'à partir de 1968 ils augmentent massivement. Il est toutefois assez difficile de déterminer avec certitude la période d'arrêt de cette progression. Si l'on se fie aux taux retrouvés entre 1986 et 1988, nous pourrions parler de baisse, puisque le taux n'a pas atteint un niveau aussi bas depuis le début des années 1970. Toutefois, ces taux relativement faibles expriment-ils une réelle diminution des règlements de comptes ou ne sont-ils pas le résultat d'une perte d'information ? L'augmentation considérable des homicides indéterminés observée durant cette même période amène à supposer qu'un bon nombre de ceux-ci pourraient, en réalité, être des règlements de comptes. C'est ce qui expliquerait la diminution de leur taux. Malgré tout, nous ne pouvons pas déterminer de façon certaine ce qu'il en est vraiment des règlements de comptes pour les dernières années. Soulignons toutefois que Cordeau (1991) note aussi cette baisse pour l'année 1986.

Figure 7

L'évolution des règlements de comptes et des autres homicides au Québec, de 1954 à 1989

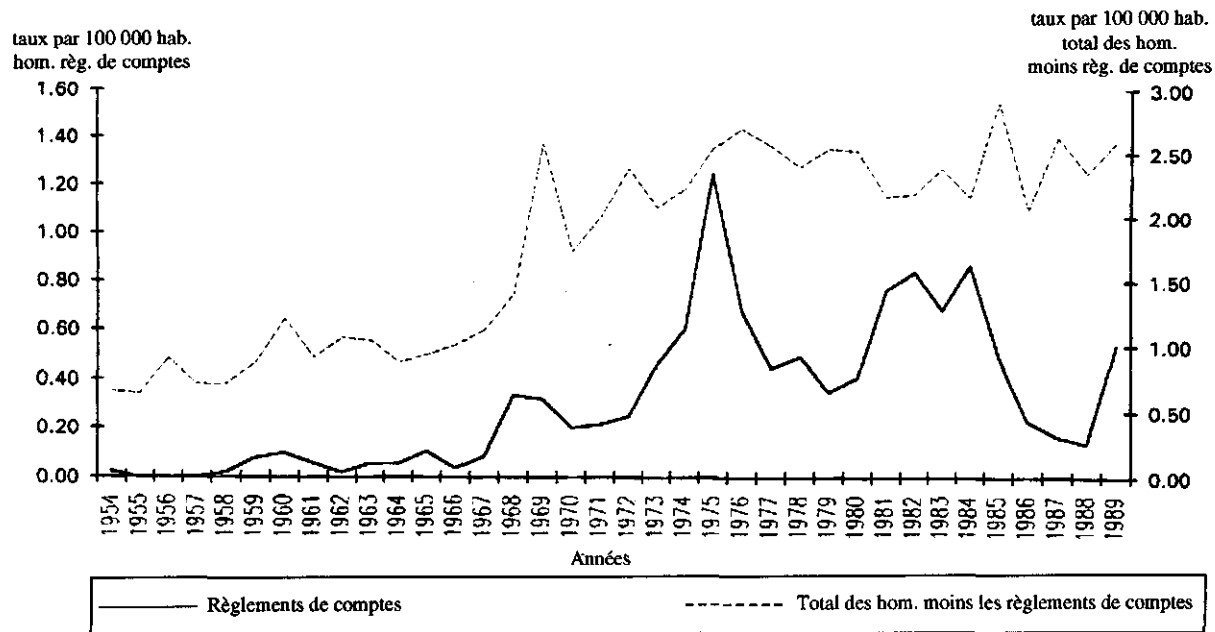
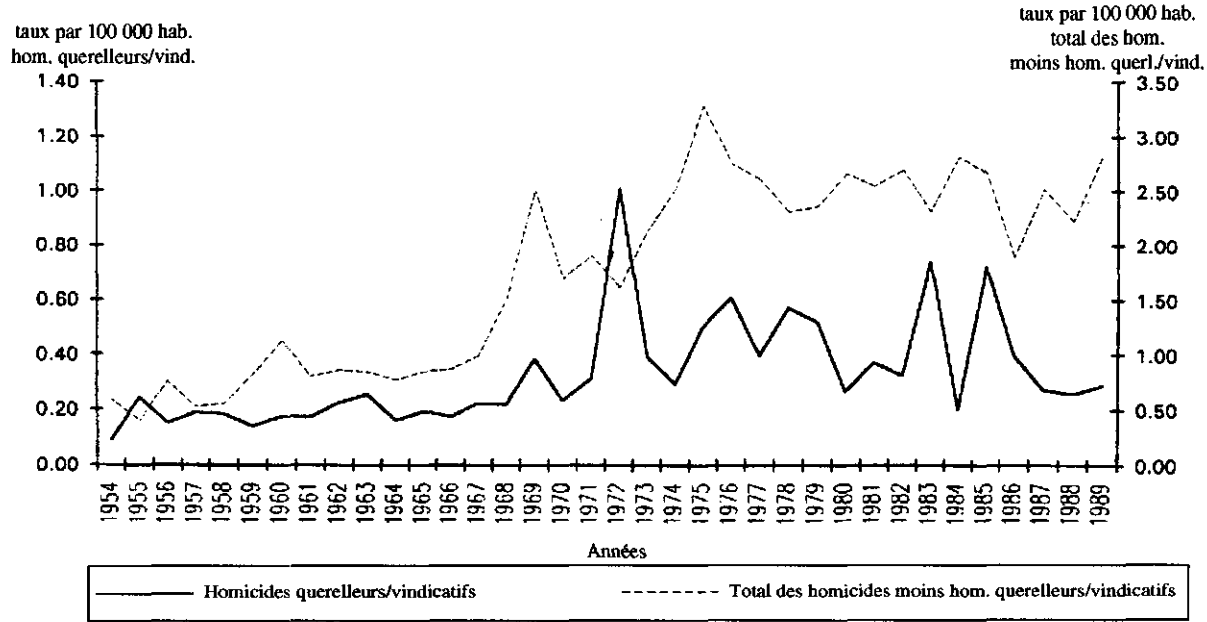


Figure 8

*L'évolution des homicides querelleurs et vindicatifs et des autres homicides au Québec, de 1954 à 1989*



Cela dit, l'évolution des règlements de comptes et des autres catégories d'homicides combinés est peu semblable. Les courbes illustrant les règlements de compte et l'ensemble des homicides totaux diffèrent à plusieurs niveaux. Ces divergences sont bien illustrées dans la figure 7 dans la courbe identifiant les règlements de comptes, par la présence de mouvements ondulatoires, par une hausse beaucoup plus marquée de la courbe à partir de 1968, par le maintien d'une augmentation après 1976 et enfin, sous toute réserve, par une diminution significative de la courbe à partir de 1986. En fait, seule la tendance générale à la hausse à partir de 1968 est commune aux deux courbes.

### **L'évolution des homicides querelleurs et vindicatifs**

Les homicides querelleurs et vindicatifs représentent 15,6% (n=720) de l'ensemble des homicides commis au Québec entre 1954 et 1989. Cette proportion est d'ailleurs demeurée relativement constante au fil des ans. Tel qu'illustré par la figure 8, le taux des homicides querelleurs et vindicatifs est peu élevé et plutôt stable jusqu'en 1968. Par contre, il croît considérablement de 1968 à 1975. La courbe bondit en 1972, en raison de l'incendie criminel au bar Blue Bird qui fit 37 victimes. Et enfin, derrière des mouvements très irréguliers, la tendance générale entre 1975 et 1989 n'indique aucune diminution ou augmentation réelle. Par contre, nous devons encore une fois demeurer prudent quant à l'interprétation de ces dernières années en raison de la hausse considérable du nombre d'homicides indéterminés durant cette période.

Une comparaison des homicides querelleurs et vindicatifs avec l'ensemble des autres type d'homicides démontre que la hausse du taux de 1967 à 1976 est semblable, toutes proportion gardée (180% contre 210%). En fait, c'est surtout l'irrégularité de la courbe des homicides querelleurs et vindicatifs qui rend l'évolution de cette catégorie si différente des autres (voir figure 8). D'abord, le sommet de 1972, ensuite les mouvements ondulatoires qui apparaissent à partir de 1968.

## **BILAN**

La majorité des catégories d'homicides connaissent une hausse importante de leur taux entre 1967 et 1976. Par contre, l'intensité de cette augmentation varie d'une catégorie à l'autre. C'est d'ailleurs ce qui rend en partie l'évolution de chacune des catégories d'homicides différente.

En proportion, ce sont les règlements de comptes qui subissent la plus grande augmentation et les homicides familiaux et passionnels qui évoluent le moins (voir tableau 1). Toutefois, il est important de garder à l'esprit que même si l'augmentation des règlements de comptes est, toute proportion gardée, largement supérieure à celle des homicides familiaux et passionnels



(1130 % vs 100 %), en nombre absolu, cette hausse est à peu près similaire. En effet, le taux annuel moyen des règlements de comptes est passé de 0,04 à 0,49<sup>6</sup> ce qui implique un accroissement du taux de 0,45, tandis que celui des homicides familiaux et passionnels est passé de 0,42 à 0,83 impliquant une hausse du taux de 0,41. Par conséquent, en nombre absolu, l'influence de l'augmentation sur l'ensemble des homicides est à peu près similaire.

L'une des constatations intéressantes de cette étude est la stabilité des homicides associés à un autre délit durant les années 1968 et 1976. Ce type d'homicides tendait alors à se stabiliser tandis que l'ensemble des homicides et la criminalité de violence étaient en pleine croissance (Cusson, 1990; Gurr, 1989). En fait, ce type d'homicides avait connu une hausse avant (de 1954 à 1968), et sous une forme plus irrégulière.

Tableau 1

*Les transformations des catégories d'homicides  
entre la première et la troisième période*

Catégories d'homicides	PREMIÈRE PÉRIODE 1954 à 1967		TROISIÈME PÉRIODE 1977 à 1989		Augm. du taux entre la 1 <sup>re</sup> et la 3 <sup>e</sup> période	
	% sur total	taux annuel moyen	% sur total	taux annuel moyen	en %	en nombre absolu
Famil. pass.	43,8	0,42	28,5	0,83	100	0,41
Règl. cptes	4,9	0,04	16,9	0,49	1130	0,45
Querel. vind.	19,2	0,18	14,1	0,39	180	0,21
Assoc. délit	14,9	0,14	13,4	0,41	130	0,27
Autres	8,7	0,08	8,3	0,24	300	0,16
Indéterminés	8,3	0,08	18,9	0,55	690	0,47

Pour terminer, soulignons que l'évolution dissemblable de chacune des catégories d'homicides a une influence remarquable sur l'importance relative des différentes catégories (voir tableau 1). Les homicides familiaux et passionnels représentaient à eux seuls presque la moitié des homicides (48 %) au cours des années 1954 à 1967 et ils ne comptent plus que 28 % des cas durant les années 1977-89. Cela ne les empêche pas d'être le type d'homicides qui fait le plus de victimes au Québec. Par contre, les règlements de comptes présents dans une faible proportion (4,9 %) durant les années 1954-67, sont devenus le troisième type d'homicides le plus répan-

6. Ces taux représentent respectivement le taux annuel moyen des homicides commis de 1954 à 1967 puis de 1977 à 1989.

du (16,9 %) durant les dernières années (1977-1989). Les homicides indéterminés ont subi une croissance semblable et passent du cinquième au deuxième rang (8,9 % entre 1954-68 et 19 % entre 1977-89). Quant aux homicides querelleurs et vindicatifs et aux homicides associés à un autre délit, leurs pourcentages sont demeurés semblables d'une période à l'autre.

## CONCLUSION

Dans cette recherche, nous avons considéré l'homicide non comme une forme particulière de crime, mais comme plusieurs types de délits qui comportent des caractéristiques différentes et qui, par le fait même, évoluent différemment dans le temps.

Tel qu'escomptés, nos résultats démontrent que chaque catégorie d'homicides suit sa propre évolution, bien que la majorité d'entre elles subissent une augmentation considérable entre le milieu des années 1960 et le milieu des années 1970.

Dans les pages qui suivent, nous proposons quelques hypothèses susceptibles d'expliquer la progression de chacune des catégories. Ces interprétations reposent sur deux principes plus généraux : d'abord, plus le nombre des cibles potentielles d'une catégorie donnée d'homicides est élevé, plus cet homicide sera fréquent ; ensuite, plus les conflits tendent à être fréquents dans un type de rapport interpersonnel, plus les homicides auront tendance à y être nombreux.

### **Les homicides familiaux et passionnels**

Ce type d'homicides, qui met généralement en cause des femmes victimes de la violence masculine, est celui qui demeure le plus stable au fil des années. Néanmoins, il a augmenté de 100 % entre les années 1965 et 1974. C'est surtout le nombre d'adultes tués qui provoque leur accroissement, puisque que le nombre d'enfants victimes demeure constant au fil des ans.

Certains auteurs mentionnent que la rupture définitive d'une relation amoureuse et le départ de la femme sont la cause de plusieurs homicides familiaux et passionnels (Daly et Wilson, 1988 ; Welzer-Lang, 1991 ; Wilson et Daly, 1992). Ainsi nous pouvons croire que des transformations dans la société québécoise qui favorisent la rupture du lien conjugal ou amoureux pourraient être en partie responsables de l'augmentation de ce type d'homicides.

Pour notre part, nous croyons que le changement des valeurs à l'endroit de la famille, lequel favorise le divorce, les séparations et les unions libres et la plus grande autonomie de la femme ont un rôle important à jouer dans l'évolution des homicides familiaux et passionnels. En effet, ces transfor-

mations permettent de mettre fin plus facilement à des relations insatisfaisantes et sont susceptibles de susciter un sentiment d'impuissance et de jalousie chez certains individus. À en juger par les courbes de nos tableaux, ces changements se seraient fait sentir de manière croissante de 1965 à 1974.

### **Les homicides associés à un autre délit**

Les homicides associés à un autre délit et provoqués dans 82 % des cas par des vols connaissent une croissance considérable, quoiqu'irrégulière, entre les années 1954 et 1968. Toutefois, à partir de cette date, ils tendent plutôt à se stabiliser, tandis que les autres catégories d'homicides et les vols qualifiés sont en pleine croissance (Bellot et Élie, 1983; Normandeau, 1986).

Comment expliquer la stabilité des homicides associés à un autre délit à partir de 1968, malgré le fait que les vols qualifiés soient en progression constante? L'évolution distincte de ces deux phénomènes laisse supposer que les vols qualifiés commis au cours des années 1970-1980 sont moins meurtriers que ceux des années 1950-1960. Cela s'expliquerait par une diminution de la résistance des victimes. Une étude effectuée dans les années 1980 démontre qu'une grande majorité des victimes ne résistent pas à leur agresseur lors de vol qualifié (Baril et Morissette, 1985; Normandeau, 1985). Le fait n'est pas surprenant, puisque la majorité des propriétaires sont assurés et que les policiers insistent sur la non-résistance lors de vols. Mais les victimes des années 1950-60 résistaient-elles plus que les victimes des années 1970-80? Nous aurions tendance à penser que oui, en raison de la signification tout autre que l'argent et les biens revêtaient à leurs yeux. Par conséquent, si notre hypothèse est vraie, les affrontements entre les victimes et les voleurs étaient plus nombreux et plus violents, et par le fait même, plus meurtriers. Voilà qui expliquerait en partie la stabilité des homicides associés à un autre délit, en dépit de l'augmentation marquée des vols qualifiés.

Bref, nous croyons que les victimes de vols des années 1970-1980 résistent moins que celles des années 1950-1960, et que le fait expliquerait la diminution du nombre d'homicides associés à un autre délit en proportion du nombre de vols qualifiés.

### **Les règlements de comptes**

Ce type d'homicides, presque inexistant en 1954, connaît une augmentation fulgurante entre 1968 et 1976 (augmentation de près de 1130 %). Cette croissance fait de cette catégorie d'homicides la catégorie plus répandue en 1980. De plus, la hausse momentanée d'homicides provoqués par des guerres de gangs (Cordeau, 1991) distingue ce type d'homicides des autres catégories.

Nous croyons que l'augmentation fulgurante des règlements de comptes pourrait s'expliquer notamment par un gonflement du milieu criminel et par un changement dans le type de criminalité (drogue, prostitution, vols de véhicules moteurs non retrouvés). Cette nouvelle criminalité implique généralement des réseaux de délinquants, qui, en l'absence d'autorité juridique, se rendent justice eux-mêmes. Ainsi, cette nouvelle criminalité suscite un plus grand nombre de conflits qui se terminent souvent par un meurtre. Par conséquent, la combinaison de l'augmentation du nombre de délinquants et de ce nouveau type de criminalité, engendre une augmentation importante du nombre de règlements de comptes.

En définitive, toutes les catégories d'homicides ont connu une augmentation relativement importante durant la période étudiée, mais cette augmentation ne survient pas nécessairement au même moment et, surtout, n'est pas de même intensité pour toutes. Cela s'explique en grande partie par le fait que les cibles et les types de conflits diffèrent d'une catégorie à l'autre. Il n'est donc pas étonnant que, pour les types d'homicides où les cibles et les conflits potentiels ont augmenté considérablement, les homicides aient connu aussi une hausse importante. Citons à titre d'exemple, les règlements de comptes. Ainsi l'augmentation des homicides serait déterminée par l'augmentation du nombre de cibles et de conflits potentiels.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- BELLOT, S. et D. ÉLIE (1983), « *Le vol à main armée au Québec : description statistique, Le vol à main armée, Rapport final n° 1* », G.R.I.J., C.I.C.C., Université de Montréal.
- BLOCK, C. R. (1986), *Homicide in Chicago ; Aggregate and Time- Series Perspectives on Victim, Offender and Situation*, Chicago, Layola University Press.
- BLOCK, C. R. (1985a), *Lethal Violence in Chicago over Seventeen Years : Homicides Known to the Police, 1965-1981*, Chicago : Illinois Criminal Justice Information Authority.
- BLOCK, C. R. (1985b), *Specification of Patterns over Time in Chicago Homicide : Increases and Decreases, 1961-1985*, Chicago : Illinois Criminal Justice Information Authority.
- BLOCK, R. (1976), « Homicide in Chicago : A nine-year study (1965- 1973) », *Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 66, p. 496-510.
- BOUDOURIS, J. (1974) « A Classification of Homicides ». *Criminology*, vol. 11, n° 4, p. 525-540.
- CHARLAND, R. (1976), *Le meurtre à Montréal de 1944 à 1975 : étude descriptive*, mémoire de maîtrise, École de Criminologie, Université de Montréal.
- COOK, P.J. (1981), « The effect of gun availability on violent crime patterns », *The Annals of American Academy of Political and Social Science*, vol. 455, p.63-69.

- CORDEAU, G. (1991), *Les règlements de comptes dans le milieu criminel Québécois de 1970 à 1986*, thèse de doctorat, École de Criminologie, Université de Montréal.
- CUSSON, M. (1991), *Projet de recherche sur l'homicide*, non publié.
- CUSSON, M. (1990), *Croissance et décroissance du crime*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DALY, M. et M. WILSON (1988), *Homicide*, New York, Aldine de Gruyter.
- DURKHEIM E. (1897), *Le suicide*, Paris, Presse Universitaires de France, 1960.
- ÉLIE, D. (1981), *L'homicide à Montréal*, Montréal, Hurtubise HMH.
- GURR, T. (1981), « Historical trends in violent crime : A critical review of the evidence », in M. Tonry et N. Morris (éds). *Crime and Justice, An Annual Review of Research*, vol. 3, p. 295-353, Chicago : University of Chicago Press.
- GURR, T. (1989), « Historical trends in violent crime : Europe and the United States », in T. Gurr (éds) *Violence in America. The History in Crime*, vol. 1, p. 21-54, Newbury Park, California, Sage Publications.
- MORISSETTE A. (1985), « Les réactions et les conséquences chez la victime d'un vol à main armée », *Le vol à main armée, rapport technique n° 11*, G.R.I.J., C.I.C.C., Université de Montréal.
- NETTLER, G. (1982), *Killing one another*, Cincinnati, Anderson.
- NORMANDEAU, A. (1986), *Le vol à main armée. Les voleurs parlent, les victimes se prononcent*, Montréal, Édition du Méridien.
- PARENT, G. A. (s.d.), *L'homicide au Québec de 1953 à 1989*, Travail académique (non publié), École de Criminologie, Université de Montréal.
- RIEDEL, M., M.A. ZHAN et L.F. MOCK (1985), *The Nature and Patterns of American Homicide*, Washington D.C., US Department of Justice, National Institute of Justice.
- Statistique Canada (1991), *Estimations annuelles postcensitaires de la population suivant l'état matrimonial, l'âge, le sexe et composantes de l'accroissement, Canada, Province et territoires au 1<sup>er</sup> juin 1991*, Catalogue 91-210, Ministère de l'Industrie des Sciences et de la technologie, vol. 9, p. 35, Ottawa.
- Statistique Canada (1989), *L'homicide au Canada, 1988; perspective statistique*, Catalogue 85-211, Ministère des approvisionnements et Services Canada, Ottawa.
- WELZER-LANG, D. (1991), *Les hommes violents*, Paris, Lierre et Coudrier.
- WILLIAMS, K.R. et R.L. FLEWELLING (1987), « Family, Acquaintance, and Stranger Homicide : Alternative Procedures for Rate Calculations », *Criminology*, vol. 25, p. 543-560.
- WILLIAMS, K.R. et R.L. FLEWELLING (1988), « The Social Production of Criminal Homicide : A Comparative Study of Disaggregated Rates in American Cities », *American Sociological Review*, vol. 53, p. 421-431.
- WILSON, M. I. et M. DALY (1992), « Who Kills Whom in Spouse Killings? On the Exceptional Sex Ratio of Spousal Homicide in the United States », *Criminologie*, vol. 30, n° 2, p. 189-215.
- WOLFGANG, M. (1958), *Patterns in Criminal Homicide*, Philadelphia, PA, University of Pennsylvania Press.
- ZHAN, M. A. (1989), « Homicide in the Twentieth Century : Trends, Types, and Causes », in T. Gurr (éds), *Violence in America. The History of Crime*, vol. 1, p. 216-234, Newbury Park, California : Sage Publications.

## APPENDICE A

Tableau 2  
Le nombre annuel de victimes selon la catégorie d'homicides

	Famil. pass.	Quer. vind.	Règl. cptes	assoc. délit	Autres	Indét.
1954	16	4	1	3	3	3
1955	12	11	0	1	5	0
1956	26	7	0	6	2	1
1957	17	9	0	5	3	0
1958	20	9	1	5	1	0
1959	21	7	4	11	3	2
1960	40	9	5	4	5	4
1961	21	9	3	8	5	5
1962	19	12	1	10	10	6
1963	17	14	3	14	5	7
1964	20	9	3	13	3	4
1965	25	11	6	3	7	7
1966	21	10	2	10	5	12
1967	31	13	5	11	4	7
1968	33	13	20	23	2	12
1969	49	23	19	21	10	51
1970	36	14	12	20	11	23
1971	50	19	13	22	1	29
1972	33	61	15	21	9	20
1973	51	24	28	22	11	18
1974	59	18	37	25	6	28
1975	51	31	77	27	9	39
1976	57	38	42	22	116	35
1977	51	25	28	29	16	40
1978	60	36	31	19	9	27
1979	50	33	22	27	3	48
1980	31	17	26	26	60	27
1981	51	24	49	26	15	23
1982	62	21	54	27	15	16
1983	51	48	44	26	8	21
1984	49	13	56	20	24	34
1985	64	47	32	36	11	31
1986	53	26	15	60	4	22
1987	54	18	11	17	13	71
1988	59	17	9	24	7	52
1989	67	20	37	21	19	52